INCENDIE IMMEUBLE LYON (2/04/2019) : LES VICTIMES SE REGROUPENT POUR LEUR DEFENSE

mercredi 26 juin 2019, par Thémis

INCENDIE DE LA CROIX ROUSSE À LYON l Aujourd'hui, la FENVAC était à Lyon pour rencontrer les victimes de l'incendie survenu le 2 avril 2019 dans un immeuble d'habitation, rue Belfort, dans le quartier de la Croix Rousse. Ces dernières, blessées physiquement pour certaines, se retrouvent aujourd'hui privées de leur logement car l'immeuble est devenu inhabitable en vertu d'un arrêté de péril.

En présence de Maitre Yves HARTEMANN, avocat spécialisé en réparation du dommage corporel et mandaté par la quasi-totalité des victimes, un point juridique a été fait sur l'avancée de l'information judiciaire ouverte au tribunal de Lyon. Les nombreuses difficultés rencontrées par les sinistrés, notamment en terme de relogement et de prise en charge de leurs pertes matérielles, ont pu être recensées.

Au cours de cette réunion, c'est de manière unanime et déterminée qu'ils ont décidé de se regrouper en association pour faire entendre leur voix, préserver leurs droits et se battre pour une réparation juste et intégrale de l'ensemble de leurs préjudices.

Le projet d'association se concrétisera en septembre avec l'objectif d'intégrer la procédure pénale par sa constitution de partie civile mais aussi d'engager des actions de prévention afin de rappeler que tous travaux de rénovation entrepris dans des immeubles d'habitation doivent être minutieusement préparés pour éviter la survenance de tels drames. En effet, les premiers éléments de l'enquête démontrent que certaines parties communes n'auraient jamais dû être percées par les ouvriers, le risque d'inflammation ayant été certain et avéré si la société avait réalisé les formalités nécessaires, ce qui n'a pas été le cas.

En complément de l'aide qu'elle continuera d'apporter aux sinistrés tant sur le plan individuel que collectif, la Fédération a mis en relation le représentant des sinistrés de cette catastrophe avec la Présidente de l'association des victimes de l'explosion de la rue de Trévise du 12 janvier dernier, pour un partage d'expérience et de conseils.
Cette interaction entre victimes d'évènements similaires est primordiale et reflète l'entraide et la solidarité mises en place par la FENVAC dont ont besoin les victimes pour affronter les difficultés et se construire un nouveau chemin vers l'apaisement.